

CERTIFICAT MEDICAL
en vue de soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat E27
Procédure normale

visée à l'art. L3213.1 du code de la Santé Publique

Je, soussigné(e) Docteur

exerçant à

certifie avoir examiné le à heure(s)

Nom (Mme, Melle, M.)

Prénoms

né(e) le

demeurant à : voie/lieu-dit

Code postal Ville

et avoir constaté les troubles suivants :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

J'atteste que ses troubles mentaux nécessitent des soins, compromettent la sûreté des personnes, ou portent de façon grave, atteinte à l'ordre public et rendent nécessaire son admission au centre hospitalier (établissement habilité selon l'art. 3222-1) sous la forme de soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat, en application de l'art. L3213-1 du Code de la Santé Publique.

J'atteste que je ne suis ni parent(e) ni allié(e) au 4^{ème} degré inclus ni avec le directeur de l'établissement de santé ni avec la personne à hospitaliser.

Fait à, le

Cachet et signature du médecin

Je suis dans l'impossibilité matérielle de dactylographier ce certificat médical.

NB : dans le cas où le médecin n'a pas son cachet, il reprecise son numéro d'ordre.
Pour les remplaçants, ils font figurer leur numéro ADELI.